

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 308 Formuler des plans de soins - Focus mère et enfants sains, enfants malades			
Code	PAIR3B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Yoann MARECHAL (yoann.marechal@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Céline MASY (celine.masy@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)</p> <p><u>HELHa Tournai - Salines</u> Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Marie-Thérèse FRANCCART (marie-therese.francart@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Véronique POLLET (veronique.pollet@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins déurgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologique et les données de la femme enceinte, mère, nouveau-né, bébé dans leurs différentes dimensions.
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B08A	Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, pathologies obstétricales	18 h / 2 C
PAIR3B08B	Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B08A	Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, pathologies obstétricales	20
PAIR3B08B	Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement. Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène et soins infirmiers à la mère et au nouveau-né, pathologies obstétricales			
Code	5_PAIR3B08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MASY (celine.masy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 308 : Formuler des plans de soins : Focus mère et enfants sains, enfants malades.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 308 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissages / objectifs de l'UE 308

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologique et les données de la femme enceinte, mère, nouveau-né dans leurs différentes dimensions.
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

Plus précisément :

- Décrire les rythmes du N-Né
- Identifier les états de veille-sommeil du N-Né

- Citer et expliquer les modifications physiologiques et psychologiques du Post-partum
- Expliquer la surveillance spécifique pour une patiente césarisée
- Citer les soins spécifiques du N-Né en salle de naissance et à la maternité
- Expliquer les différentes adaptations à la vie extra utérine
- Expliquer les facteurs favorisant une bonne adaptation néonatale
- Expliquer la physiologie de la lactation
- Expliquer les différentes positions d'allaitement et leurs spécificités
- Proposer les conseils pour un retour à domicile pour la dyade mère enfant
- Définir et détailler les étapes du travail d'accouchement physiologique en présentation cé-phalique
- Citer et expliquer les pathologies obstétricales, ainsi que leurs particularités, rencontrées du-rant la grossesse, l'accouchement et le post-partum.
- Proposer des interventions de surveillance et/ou d'information en lien aux problèmes identi-fiés soit chez la maman, soit chez le nouveau-né

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologies

GROSSESSE

- Métrorragies
- Diabète gestationnel
- HTA gravidique (pré éclampsie)
- Rhésus (iso immunisation)
- Menace d'accouchement prématuré

POST PARTUM

Fièvre
Phlébites
Hémorragie
Périnée
Troubles mammaires liés à l'allaitement

ACCOUCHEMENT (vu en AIP)

Soins Infirmiers

- Période prénatale
- Période post natale
- Pendant le travail d'accouchement
- Education pour la santé pour le retour à domicile

Démarches d'apprentissage

Classe inversée, thématiques physiologiques piochées par groupe d'étudiants (3).

Travail écrit à rédiger (en fonction de la thématique piochée) et dépôt d'une capsule vidéo sur base de la thématique.

Théorie sur pathologies vue en classe avec l'enseignante en faisant le lien entre la physiologie étudiée au préalable par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contacts réguliers avec l'enseignante, exposés magistraux participatifs, cas cliniques, mises en situation, Supports théoriques et consignes sur connected.

Sources et références

Toutes les ressources et références sont postées sur connectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, power point, vidéos et autres ressources mises à disposition sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen mixte : travail écrit de groupe et capsule vidéo. Toute partie non présentée sera sanctionnée par une note PP (pas présenté).

Les consignes (avec date de rentrée du travail) et la grille d'évaluation sont mises en ligne sur connectED.

Si échec, amélioration du travail écrit pour la session Q3.

Le principe de la moyenne géométrique est appliqué pour le calcul de la moyenne de l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation - annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 points/40 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers en pédiatrie et pathologies pédiatriques			
Code	5_PAIR3B08B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 308 : Formuler des plans de soins : Focus mère et enfants sains, enfants malades.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 308 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 308

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et les données du client dans ses différentes dimensions

- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)

- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Acquis d'apprentissage de l'activité 308 B

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières et pharmacologiques dans un contexte de soins

pédiatriques

- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, DI et suspicion de complications médicales)
- Argumenter les interventions infirmières pour le patient et son entourage

Objectifs

Dans le cadre des situations de soins et de pathologies pédiatriques, l'étudiant sera capable d'assurer les différentes interventions infirmières, les surveillances et l'information spécifiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologies données par le Dr K. Musampa et soins infirmiers avec Mme M. Vanderniepen

1. Introduction

- Les spécificités des soins aux enfants et adolescents
- Les peurs de l'enfant hospitalisé
- L'accueil de l'enfant à l'hôpital
- Les paramètres

2. Techniques de soins

- Les médicaments chez l'enfant : règles générales, médicaments per os et injectables, exercices
- Adaptation des soins en chirurgie
- Les ponctions veineuses et perfusions

3. Soins au nouveau-né prématuré.

- Définitions, principales pathologies associées, complications et causes + pharmacologie
- Soins au nouveau-né prématuré (y compris gavages)

4. Le système digestif

- Vomissements, diarrhée aiguë, diarrhée chronique, douleurs abdominales, gastroentérite aiguë, déshydratation, constipation, encoprésie, sténose du pylore, reflux gastro-oesophagien, invagination intestinale aiguë, étranglement herniaire, intolérance aux protéines de lait de vache, intolérance au gluten + pharmacologie
- L'alimentation de l'enfant en milieu hospitalier
- Les soins liés au système digestif et bilans in-out.

5. Le système respiratoire

- Bronchiolite, asthme, laryngite, épiglottite, mucoviscidose, toux chronique + pharmacologie
- Les soins liés au système respiratoire

6. Le système neurologique

- Méningites, convulsions fébriles, encéphalites, épilepsie, céphalées + pharmacologie
- Les soins liés au système neurologique (y compris surveillance post-chute et ponction lombaire)

7. Le système génito-urinaire

- Infections urinaires, malformations, tumeurs de Wilms, Cryptorchidie, phimosis, torsion du cordon spermatique, énurésie + pharmacologie
- Les soins liés au système urinaire (y compris prélèvements urinaires)

8. Le système cardiaque

- Les cardiopathies + pharmacologie
- Les soins liés au système cardio-respiratoire

9. Les maladies infantiles

- Varicelle, rougeole, rubéole, scarlatine, oreillons, coqueluche.

10. L'hyperthermie

- Pharmacologie
- Soins nécessaires à l'enfant présentant une hyperthermie

11. La douleur

- Enfant et douleur + Pharmacologie
- La prévention, évaluation et prise en charge de la douleur

12. La Maltraitance

- Soins nécessaires à l'enfant maltraité

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral, exposés
- Analyse de situations cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

- AIP organisée avant le stage
- Possibilité d'assister à un SAR de calculs spécifiques en pédiatrie

Sources et références

Recommandations HAS, OMS, KCE, PEDIADOL

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours en ligne sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Le principe de la moyenne géométrique est appliqué pour le calcul de la moyenne de l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 points/40 dans la note globale de l'Unité d'enseignement

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).